

LEGENDE OFFICIELLE

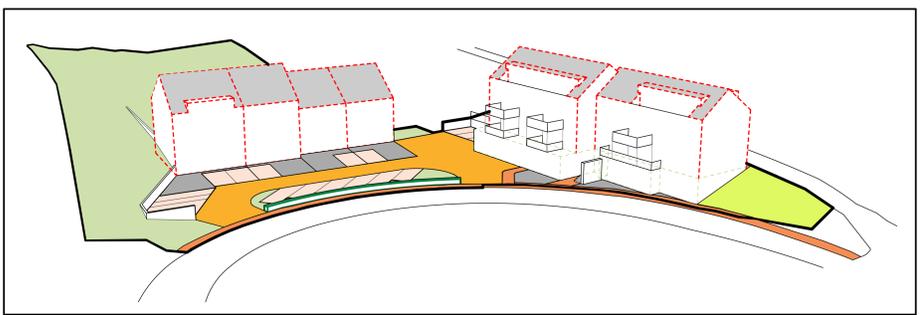
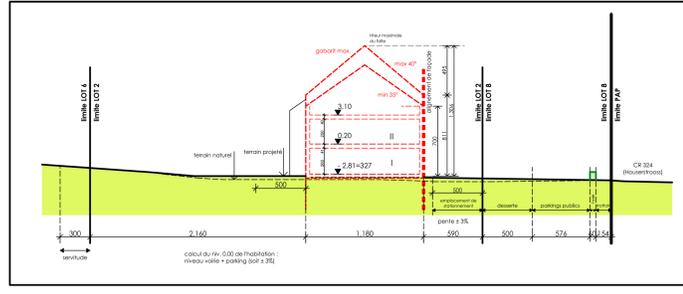
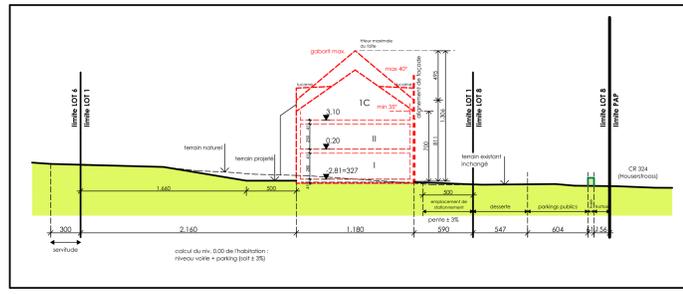
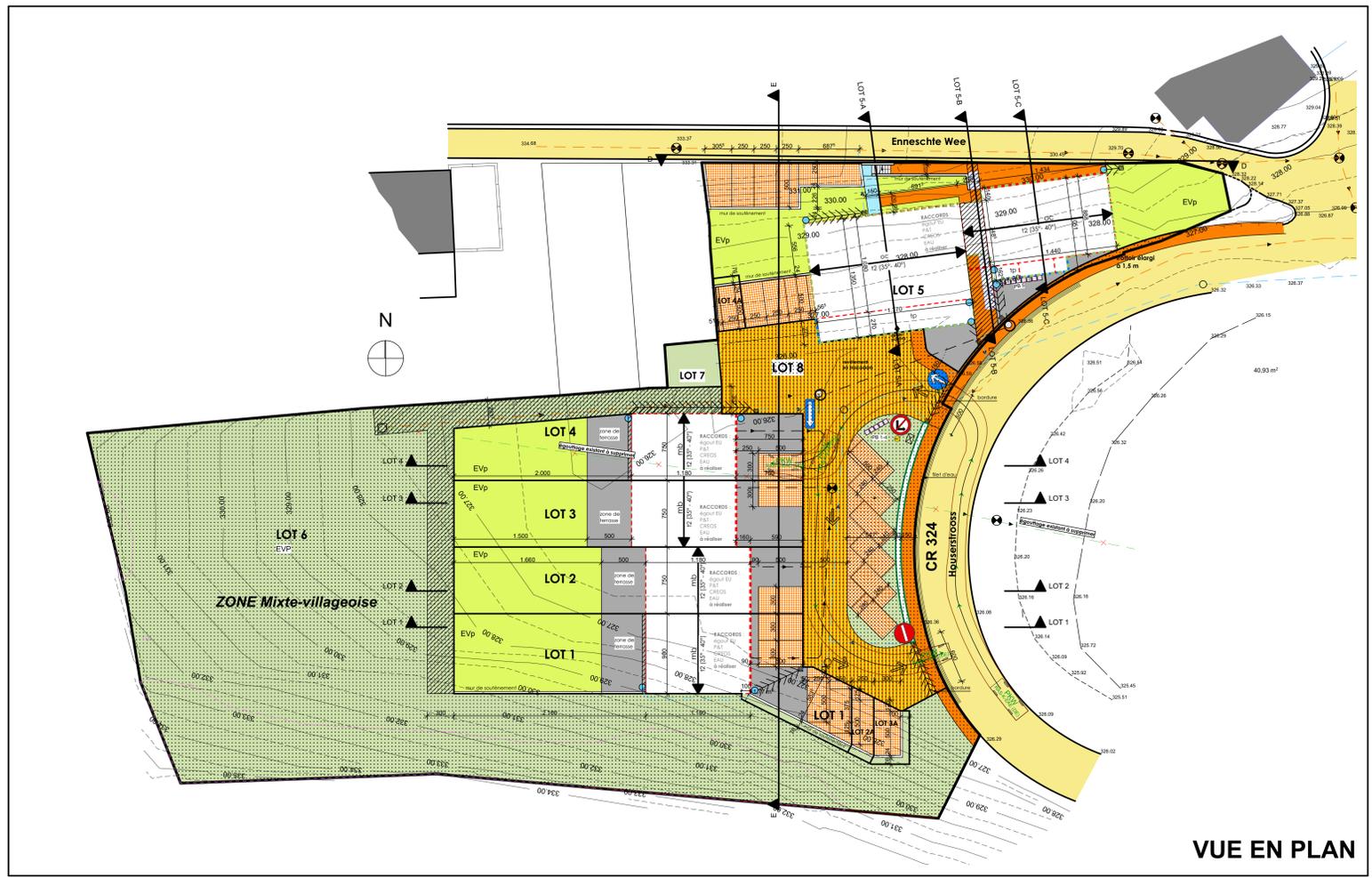
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot (en ares)	
min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol (m²)		surface constructible brute (m²)	
max.	min.	max.	min.
surface de scellement du sol (m²)		type et nombre de logements	
max.	min.	max.	min.
type de toiture		nombre de niveaux	
max.	min.	max.	min.
type, disposition et nombre de constructions		hauteur des constructions (m)	
max.	min.	max.	min.

- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- délimitation du PAP
 - - - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
- - - terrain existant
 - - - terrain remodelé
- Nombre de niveaux :**
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 - + 1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
 - + 1, 2, ... C nombres de niveaux sous combles
 - + 1, 2, ... S nombres de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions :**
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 - ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
 - hf-x hauteur au faite de x mètres
- Types et dispositions des constructions :**
- oc constructions en ordre contigu
 - onc constructions en ordre non contigu
 - mi maisons isolées
 - mj maisons jumelées
 - mb maisons en bande
- Types et nombres des constructions :**
- x-u x logements de type unifamilial
 - x-b x logements de type bifamilial
 - x-c x logements de type collectif
- Formes des toitures :**
- orientation du toit
 - hauteur plate
 - toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Implantation des immeubles :**
- - - alignement obligatoire constructions principales
 - - - limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
 - - - alignement obligatoire pour dépendances
 - - - limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots/parcelles :**
- lot projeté
 - terrains cédés à la commune
- Espaces extérieurs privés et publics verts**
- Evp espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie droite du PAP)
 - EVp espace vert public (affectation spécifiée dans la partie droite du PAP)
 - ADJ aire de jeux ouverte au public
 - espace extérieur pouvant être scellé
 - voie de circulation motorisée
 - espace pouvant être dédié au stationnement
 - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murets**
- haie à moyenne ou haute tige projeté / haie à moyenne ou haute tige à conserver
 - haie projetée / haie à conserver
 - muret projeté / muret à conserver
- Servitudes**
- servitude de type urbanistique
 - servitude écologique
 - servitude de passage
 - élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques**
- rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
 - canalisation pour eaux pluviales
 - canalisation pour eaux usées
 - canalisation pour eaux mixtes
 - fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- suppression ancien niveau
- regard existant
- nouveau regard
- descente de toiture
- avaloir
- passerelle
- voie défrisée en sens unique
- abri de bus
- emplacement poubelles lots 1 à 4
- emplacement poubelles lot 5
- borne incendie
- armoire de distribution
- trails de coupe
- rayon de braquage
- limite des biotopes à conserver
- bordure



DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT

LOT 1	4 a 11	LOT 4A	19 ca
-	106.2 m²	-	297.36 m²
251.2 m²	1 mb	-	2 b
12	hf=13.06 m	-	II + 1C
135° - 40°			
LOT 2	2 a 95	LOT 5	8 a 88
-	88.5 m²	-	177 m²
170.25 m²	1 mb	-	1 u
12	hf=13.06 m	-	II + 1C
135° - 40°			
LOT 2A	19 ca 01	LOT 6	21 a 49
-	-	-	-
19.1 m²	-	-	-
-	-	-	-
LOT 3	2 a 95	LOT 7	31 ca
-	88.5 m²	-	177 m²
182.25 m²	1 mb	-	1 u
12	hf=11.95 m	-	II + 1C
135° - 40°			
LOT 3A	26 ca 55	LOT 8	6 a 87 ca
-	-	-	-
26.55 m²	-	-	-
-	-	-	-
LOT 4	2 a 78		
-	88.5 m²	-	177 m²
182.25 m²	1 mb	-	1 u
12	hf=11.95 m	-	II + 1C
135° - 40°			

Plans adaptés suivant l'avis du ministère portant la référence : 18725/86C - 17 octobre 2019

Fonds de plan issu du mesurage n° 12373-02 daté du 24/10/2018 établi par le bureau GEOCAD sàrl.

OBJET Construction de logements

DOSSIER Plan d'aménagement particulier

N° DU PROJET 3018

MAITRE DE L'OUVRAGE Fonds de Logement 52, Boulevard Marcel Cahen L-1311 LUXEMBOURG

SITUATION DU CHANTIER Enneschte Wee et Houserstrooss - Im Thal L-9767 PINTSCH (Wilwerwiltz)

COMMUNE : KIISCHPELT

SECTION WB de Pintsch

SIGNATURES architecte maître de l'ouvrage

PAP B

DATE 23/05/2022

n° FEUILLE 1

Nombre de feuilles 2

OBJET DE LA FEUILLE PLAN GENERAL DU PAP COURSES LOTS 1 ET 2

ECHELLE 1/250

Ce plan est uniquement destiné à l'information du PAP. Dans le cas où l'entrepreneur utiliserait ce plan pour une quelconque construction, le bureau d'architecture obplus s.a. dégage toute sa responsabilité. Toutes les cotes et tous les niveaux sont donnés à titre indicatif et seront à recroquer par un géomètre agréé officiel.